

CONSEIL D'ÉCOLE 3 NOVEMBRE 2015

Ecole de La sablière Mennecy

Etaient présents :

- Enseignants : Mmes Duriez (directrice/ CM2) Garnier (CE1) Weber (CM1) MAGGIORA (CE2) Desgrippes (CP/ CE1) Gilbert (PS/GS) Papiniot (PS/GS) Sauvage (MS)
Mr Le Fauconnier (CE2) /
M. Boussouira (CM1) absent, excusé
- Représentants de la mairie : Mme Truffet DST mairie – Mme Métais affaires scolaires –
- M. Ferret représentant mairie
- Représentants élus des parents d'élèves FCPE : Mmes Branlé - Mme Moutardier –
Mme Duvoisin – Mme Reich – M Soureillat – Mme Rosinski – Mme Baurin – Mme Ozcelik Turan –
Mme Portel

I / Structure de l'école et calendrier scolaire

A ce jour, 199 élèves sont inscrits et répartis comme suit :

PS/ GS Mme Papiniot : 26 élèves 14 PS – 12 GS	CE2 M. Le Fauconnier / Mme Maggiora : 23 élèves
PS/GS Mme Gilbert 27 élèves : 17PS – 10 GS	CM1 Mme Weber / M. Boussouira : 29 élèves
MS Mme Sauvage : 24 élèves	CM2 Mme Duriez/ Mme Weber 22 élèves
CP / CE1 Mme Desgrippes 22 élèves : 14 CP – 8 CE1	
CE1 Mme Garnier :26 élèves	

Au vu des effectifs, une troisième classe de maternelle a été ouverte le vendredi 4 septembre, ce qui porte à 8 le nombre de classes de l'école. A noter que chaque classe de maternelle bénéficie de la présence à temps complet d'une atsem.

Vacances : - Toussaint du 16/10 au 02 / 11 - Noël : du 18/12 au 4/01 - Hiver du 19/02 au 7/03
Printemps du 15/04 au 9/05 - Eté : le 5 juillet
Les horaires restent inchangés.

Au vu du calendrier scolaire émis par le ministère de l'Education nationale, les classes vaqueront le vendredi 6 mai (weekend end de l'Ascension).

II/ règlement intérieur / charte de la laïcité

Proposition de reconduction de l'actuel règlement intérieur avec ajout suivant :

- Pour des raisons de sécurité, le port de foulards et d'écharpes est strictement interdit à l'école.
Tours de cou et cagoules sont préconisés.
Après discussion, les parents malgré leurs réticences acceptent.
- Charte de la laïcité : conformément aux textes, elle sera remise à chaque famille qui devra la signer. Elle rappelle en 15 points les fondements de l'école de la République, laïque garante de la liberté, soucieuse de l'égalité dans le respect de chacun et des institutions.
- « hygiène et santé des enfants « A) : « Il en informera les parents selon les modalités prévues par l'Education Nationale. »
- « sécurité et protection de l'élève » D) : Les familles s'assurent que leur contrat d'assurance mentionne la Responsabilité civile et l'Individuelle pour leur enfant.
- Relations avec les parents d'élèves : Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Ils sont les partenaires permanents de l'école. Leur droit à l'information et à l'expression, leur participation à la vie scolaire, le dialogue avec les enseignants dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun doivent être assurés au sein de l'école pour renforcer la coopération entre les parents et l'école.

-
Les parents élus demandent qu'une graduation des sanctions soit inscrite au règlement de l'école.
Après échanges, cette demande est rejetée.

En cas de retard des parents le soir, le représentant de la mairie précise que les services municipaux assurent automatiquement la prise en charge des enfants. Une note d'information sera remise aux parents en concertation école/mairie.

III/ Présentation du Projet d'École.

Le projet d'école 2011/ 2015 a pris fin en juin et son bilan a été validé. La section maternelle de l'école étant tenue de faire un projet d'école au regard des nouveaux programmes, l'équipe enseignante de l'école a choisi de partir sur un nouveau projet impactant toute l'école. Ce projet doit être finalisé et soumis à validation pour le 18 décembre au plus tard. Depuis le début de l'année, nous avons eu l'occasion de débattre et réfléchir à ce nouveau projet au cours des conseils des maîtres, conseils de cycles et autres réunions. Une matinée de travail est prévue le samedi 21 novembre avec l'accompagnement et le soutien de la conseillère pédagogique rattachée à notre école.

Ce projet doit comporter 4 axes rattachés à 4 grands domaines d'apprentissages dont deux nous sont imposés : Education civique et morale et culture humaniste avec le parcours d'Education Artistique et Culturel.

Les deux autres axes porteront sur le domaine de la langue et le domaine mathématique. Reste à définir avec justesse les objectifs que nous nous fixeront au vu de l'évolution de notre école et son public.

Pour construire ce projet nous partons de constats déjà établis :

- Dans l'ensemble des domaines une grande hétérogénéité.
- Domaine de la langue : manque de vocabulaire, d'imagination, non maîtrise de la syntaxe à l'oral qui se répercute sur l'écrit.
- Domaine mathématique et scientifique : difficultés dans la construction du nombre mais aussi à accéder à l'abstraction.
- Education civique et morale : beaucoup d'individualisme.

En conformité avec les textes, les parents élus seront informés et consultés sur le projet d'école.

IV APC : Ateliers Pédagogiques Complémentaires : ils ont lieu le mardi et le jeudi de 11h45 à 12h30

La participation des élèves est soumise à acceptation des parents. Au cours de ce premier trimestre et en absence de projet d'école, elles sont essentiellement destinées au soutien et à la remédiation.

V Actions du premier trimestre :

Prévention à destinée des cm2 qui se sont rendus le 29 septembre au parc de Villeroy : thèmes abordés : coups et auto défense / se déplacer avec la SNCF / les addictions / la sécurité à vélo.

Une autre intervention prévention devrait avoir lieu au troisième trimestre à destination des élèves du cycle 3 thèmes abordés : racquette et harcèlement. (intervention de la gendarmerie)

Sortie des classes de CP/ CE1 et CE1 au musée en herbe : la bande dessinée (à travers Tintin)

Musique : présence de Mme Agnès Thiebault joueuse de Viole de Gambe dans le cadre des journées du patrimoine, action financée par la municipalité, à destination des élèves d'élémentaire.

Théâtre : le projet CM1 est en marche.

Chant chorale avec intervention de Mme Gobé pour le cycle 1 et le cycle 2

À venir :

Le festival du livre du 16 au 20 novembre : Nous nous verrons prêter quelques 150 titres de livres variés : albums, bandes dessinées, livres documentaires, romans..... Nous avons prévu des activités autour du livre :

Histoires racontées, temps de lectures individuelles, travail de recherche, découverte, manipulation, mais aussi les grands lisent aux petits.....

Nous souhaitons associer les animateurs municipaux à cette action en leur proposant des lectures sur le temps de déjeuner. La salle sera ouverte aux parents à 16h pour leur permettre de prendre le temps de lire une histoire à leur enfant ou que leur enfant leur fasse découvrir un livre qu'il a aimé etc.... Le vendredi soir, les parents qui le souhaitent pourront acheter des livres, attention, cette action commerciale n'a aucune retombée sur la coopérative. Tous les renseignements seront communiqués aux parents très prochainement.

Téléthon de l'école : le samedi 5 décembre, partant sur les mêmes données que l'an dernier : le volontariat. En collaboration avec les services municipaux qui mettent le stade et le matériel à disposition de l'école, les parents d'élèves s'associeront aussi à cet événement. Je tiens à souligner l'unanimité de l'équipe pour participer et encadrer ce moment que nous voulons fort.

Le 7 décembre : spectacle de Noël pour tous les enfants de l'école animé par Mme Chaptal de « Planète Mômes » : « le Noël enchanté de Yetou ».

Si l'association des parents d'élèves souhaite s'investir financièrement dans cet instant pédagogique et festif, elle peut le faire au travers d'un don à la coopérative. Les enseignants ne souhaitent pas le financement direct de ce spectacle par les parents d'élèves, ce afin de conserver leur liberté pédagogique et éviter toute confusion par la suite dans le partage des rôles au sein de l'école.

Les parents indiquent qu'ils ont été mécontents du fait que l'équipe pédagogique ne les a pas informés de la vente des cabas au moment de la fête de l'école

VI / Le RASED :

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés est une structure Education Nationale pour la prévention des difficultés durables d'apprentissage et l'aide à leur dépassement (problèmes d'adaptation à l'école, troubles du langage, difficultés à entrer dans les apprentissages...).

Le RASED est composé d'une psychologue scolaire : Mme Catherine Tauran, d'un enseignant spécialisé à dominante rééducative : M. Pierre Lambert et d'une enseignante spécialisée à dominante pédagogique : Mme Karine Clabaut.

Le RASED travaille en coopération avec les enseignants et/ou les médecins scolaires et PMI. Si une difficulté persiste, en accord avec les parents, un bilan peut être effectué pour la mise en place d'un suivi spécifique. (22 cas d'enfants ont été évoqués lors de nos réunions avec les membres du RASED)

Le RASED est joignable au 01 64 99 85 04 (Pensez à indiquer le nom de l'enfant et du groupe scolaire).

VII / LA COOPERATIVE : situation présentée par Madame Desgrippes.

Les fonds récoltés sont mis au service des enfants dans le cadre d'activités particulières telles que les sorties. Ils permettent également l'achat de petit matériel ou encore l'abonnement des classes à des périodiques. Tout engagement financier est pris en équipe et vérifié par l'OCCE. Les comptes de l'année scolaire écoulée 2014/2015 ont été présentés aux parents d'élèves et signés par Mesdames Branlé et Moutardier en qualité de parents élus.

Nous constatons une diminution des dons puisque nous en sommes à : 9 €/ enfant en moyenne. Conséquence directe de cette situation : la part demandée aux familles sera plus importante lors des sorties ou des spectacles.

VIII Points concernant la mairie :

Fonctionnement étude, cantine et garderie :

La restauration de l'école accueille les enfants de maternelle et les élèves de CP. Une personne a été nommée pour seconder Mme Prêtre.

Nous continuons sur le fonctionnement de l'an dernier, pas de problème spécifique en ce début d'année. A constater cependant que dès qu'une personne est absente et non remplacée, le travail se fait à flux tendu.

Concernant la cantine, plusieurs parents se sont rapprochés de la direction de l'école pour demander que les menus soient remis en avance aux enfants. M. Ferret précise que le blog des écoles est de nouveau opérationnel et que les parents peuvent y trouver les menus. L'école s'appliquera à les afficher.

Incidents dans les toilettes du restaurant scolaire de l'Ormeteau : aucune information n'est parvenue à l'équipe enseignante. Les enfants ont été punis et les toilettes ne sont plus en accès libre.

Remarques des parents :

Etude : remarque des parents sur la rentrée tardive des enfants en étude, Mme Métails confirme rester vigilante sur cette situation et avoir rappelé les horaires et conditions des études aux personnes en ayant la charge.

PAI : Il est noté dans le règlement de l'étude que les personnes en assurant la charge ne sont pas habilités à administrer des médicaments même dans le cadre d'un PAI. La mairie prend note de cette remarque et apportera les précisions nécessaires.

Cahier de soin : il fonctionne comme l'an dernier, il est l'un des registres obligatoires d'une école.

Travaux : Les travaux prévus et engagés pour cette année scolaire ont tous été réalisés.

- Construction de deux classes supplémentaires en élémentaire.
- Ouverture de portes entre chaque salle du rez de chaussée du bâtiment principal
- Ouverture d'une porte entre la classe de moyenne section et les sanitaires
- Création du dortoir n° 2
- Ouverture des fenêtres classe de maternelle/dortoir
- Pose d'un ballon d'eau chaude dans les sanitaires élémentaires
- l'évacuation des eaux de pluie devant la classe de Moyenne section
- enrobement au pied du perron face à l'extension

Nous remercions les services techniques pour leur efficacité dès qu'une demande d'intervention leur est envoyée.

Le projet de transformations / constructions de l'école est toujours d'actualité, une rencontre parents/enseignants et municipalité est prévue courant novembre.

La commande des talkies walkies est arrivée et ils serviront aussi à la garderie.

Informatique / numérique

Toutes les classes d'élémentaire plus une classe de maternelle sont équipées de vidéo projecteurs, 4 d'entre elles ont un vidéo projecteur interactif. Toutes ces classes ont été pourvues d'un ordinateur neuf.

L'école fait l'acquisition de 17 nouveaux ordinateurs par cession légale de la part d'une administration. (comme l'an dernier). Ces ordinateurs seront déployés dans les classes à raison de 2 par classe plus un dans la salle de motricité. Ils seront équipés de l'OS fourni par l'éducation nationale.

A ce jour, une classe n'est pas pourvue de boîtier ADSL, nous en faisons la demande à la mairie. (Classe de Mme Gilbert)

- ⇒ La mairie accepte et M. Ferret demande que chaque enseignant lui transmette le schéma de l'organisation des nouveaux PC dans la classe. Il est également possible de faire une installation pour imprimer directement.

Question parents

Demande de travaux pour rehausser le grillage et la fermeture du muret

⇒ La mairie indique que les travaux seront effectués courant 2016

Accès pour le visiophone même dans le cadre de Vigipirate

⇒ Il faudrait déplacer le visiophone, échanger les 2 portails et laisser ouvert le portail qui serait sur la route

⇒ La mairie va proposer ces travaux afin qu'ils soient réalisés en même temps que ceux du grillage.

Sécurité :

Un exercice d'évacuation a eu lieu le vendredi 29 septembre en présence des membres de la commission de sécurité.

La mairie a fait les démarches pour équiper l'école de talkies walkies qui garantiront la communication entre les différents bâtiments en cas de crise. Il s'agit d'appareils sur base. Demande faite : un pour l'extension, un pour la salle de moyenne section et le troisième dans la classe de Mme Duriez.

Les classes de l'extension ont été équipées d'une malle PPMS dès les premières semaines de septembre.

L'évacuation des deux classes situées à l'étage reste problématique : la construction des d'escaliers d'évacuation côté cour est inscrite au budget 2016.

Avant de clore le conseil d'école, les parents font lecture d'une déclaration émanant d'eux, résumant divers moments ou actions ayant eu lieu les années précédentes allant du téléthon à la présence de l'écrivain au maintien de M. Le Fauconnier, les matinées jeux mathématiques, l'organisation de la kermesse et bien d'autres encore. Au vu de leur implication, ils attendent une plus grande reconnaissance et une meilleure communication de la part de la directrice.

Mme Duriez prend acte de cette déclaration.

La date du 25 juin est retenue pour la fête de l'école, une rencontre parents professeurs en amont de cette date devrait permettre une organisation plus fluide.

La séance est levée à 21 h 15

Date du prochain conseil d'école: 12 février 2016

Signature Mme Duriez directrice



Signature Mme Garnier secrétaire :

